

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Urea technical, UREA 46N, Urea uncoated, Urea Microprills, Urea PSO

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119463277-33-0000, 01-2119463277-33

Nom de la substance : Urea

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Agents antigels, Engrais, Utilisation en tant qu'intermédiaire, Agents de régulation du pH, Dénitrification des gaz d'échappement

1.3 Données relatives au fournisseur

Fournisseur



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nature chimique : Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)
urée	57-13-6 200-315-5	>= 98

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Ne PAS faire vomir.
Si la victime est consciente, boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Inhalation:
Toux
Insuffisance respiratoire
Mal de gorge

Contact avec la peau:
Rougeur

Contact avec les yeux:
Rougeur

Ingestion:
Convulsions
Migraine
Nausée
Vomissements

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Brouillard d'eau
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit lui-même ne brûle pas.
La combustion produit des fumées irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter la formation de poussière.

Éviter de respirer les poussières.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Assurer une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Entreposer séparément les vêtements de travail.

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec. Protéger de la chaleur.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
Ne pas stocker ou transporter avec des nitrites ou des sels contenant des nitrates.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
urée	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	3526 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3526 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	500 mg/kg bw/j
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	500 mg/kg bw/j
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	50 mg/kg bw/j
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	50 mg/kg bw/j
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1043 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1043 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	300 mg/kg bw/j
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	300 mg/kg bw/j

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
urée	Eau douce	14,07 mg/l

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

	Eau de mer	1,4 mg/l
	Sédiment d'eau douce	68,66 mg/kg
	Sédiment marin	6,866 mg/kg
	Installation de traitement des eaux résiduaires	1000 mg/l
	Sol	121 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Éviter la formation de poussière.
Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de protection

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : ≥ 480 min
Épaisseur du gant : $\geq 0,11$ mm
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtements légers de protection

Protection respiratoire : Une protection par masques respiratoires appropriés est nécessaire dans les endroits où les concentrations sont supérieures aux limites recommandées ou dans ceux où les concentrations sont inconnues.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : prills
Couleur : blanc
Odeur : ammoniacale

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Point de fusion	:	env. 134 °C
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Point d'éclair	:	Non applicable
Température de décomposition	:	> 130 °C De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées.
pH	:	9,2 - 9,5 (20 °C) Concentration: 100 g/l
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	Non applicable (solide)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	624 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -1,73 (20 °C)
Densité	:	1,335 g/cm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	:	700 - 800 kg/m ³ (20 °C)
Taille des particules	:	0,5 - 1,5 mm > 95 %, (Urea Microprills) 1,25 - 3,15 mm > 95 %

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Énergie minimale d'ignition	:	> 2 kJ Méthode: VDI 2263-1 pas de poussière explosive, (taille des particules : 25 µm)
Poids moléculaire	:	60,06 g/mol

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

Se décompose par chauffage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Dangers liés à des réactions exothermiques

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Si vous mélangez l'urée avec de l'ammonitrate, ceci peut créer de la boue.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Réagit violemment au contact:
Chlore
Nitrate de sodium
pentachlorure de phosphore
Oxydants
hypochlorite de sodium

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ammoniac

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 14.300 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: étude scientifiquement injustifiée

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Remarques : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Remarques : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Remarques : Pas d'effet connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée de l'activité : 365 jr
: 2.250 mg/kg bw/j
Méthode : étude de dépistage (NCI)

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat
Dose: 500 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)

Remarques: Dose la plus faible avec effet toxique observé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Produit:

Espèce : Rat
NOAEL : 2.250 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 365 jr
Méthode : étude de dépistage (NCI)
Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 21.060 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 24 h Type de Test: Essai en statique Remarques: Eau douce
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 6.895,8 mg/l Point final: Taux de croissance Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: EC10: 7.247 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Point final: Taux de croissance Espèce: Tilapia du Mozambique (Oreochromis mossambicus)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: EC10: 140,7 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Point final: Taux de fécondité Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	: Type de Test: boue activée Eau Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 16 jr Cinétique: 3 h: 3 % 7 h: 52 % 10 jr: 60 % 14 jr: 85 % 16 jr: 96 % Méthode: OCDE Ligne directrice 302B
------------------	--

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Pow < 3.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption/Sol
Milieu:Sol
Koc: 0,037 - 0,064Remarques: Absorbé par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Un important déversement accidentel peut causer des impacts environnementaux tels que l'eutrophisation d'eaux de surface closes.

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.
Contacter le fabricant.
Contacter les autorités locales compétentes.

Code Européen de déchets:
06 10: déchets provenant de la FFDU de produits chimiques contenant de l'azote, de la chimie de l'azote et de la production d'engrais

Emballages contaminés : En accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADN, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Autres réglementations:

Règlement (UE) 2019/1009 relatif aux fertilisants UE
PFC 1 (C) (I) (a) (i)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

Information supplémentaire

Autres informations : Publiée suivant l'article 32 du règlement (CE) n° 1907/2006, et à ses amendements.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Steffen Pfeiffer

Sources des principales données utilisées pour : Chemical Safety Report, Urea. FARM REACH Consortium, 2022

Sécurité du produit - feuille d'information

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Urea

Version 4.0

Date de révision: 14.07.2022

Date de dernière parution:
02.06.2021

l'établissement de la fiche de
données de sécurité

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.